



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°305 du 9 juillet 2020

SOMMAIRE

Spécial CE du SNTRS-CGT

- Rapport à la CE du 12 mai 2020
- Résultats des votes
- Rapport de la CE du 25 juin 2020
- Résultats des votes

Rapport CE virtuelle du SNTRS-CGT du 12 mai 2020

Par François Bonnarel

En ce 12 mai, nous sommes au jour deux de ce qu'il est convenu d'appeler le « déconfinement ». Pour tous les travailleurs c'est une nouvelle période de danger qui s'ouvre.

C'est bien entendu le cas pour nos collègues des EPST comme pour des millions d'autres travailleurs.

- Seront-ils protégés quand ils se rendront au travail en prenant les transports en commun ? La distanciation physique sera-t-elle possible aux heures de transport, leur permettant d'arriver à l'heure au travail ? Leur a-t-on proposé des horaires aménagés pour éviter les heures de pointe dans les transports en commun, avec étalement des plages d'arrivée et de départ ?
- Des équipements de protection individuelle (masques, lunettes, gel hydroalcoolique) adaptés à leur environnement de travail et en quantité suffisante leur seront-ils fournis ? Et à propos des masques, quel type sera-t-il proposé ?
- Le nombre de personnes dans chaque bureau, laboratoire est-il propre à la distanciation sociale (4 m² par personne) ? Le nettoyage des bureaux, des parties communes, des sanitaires est-il prévu avec une fréquence suffisante ?
- Qu'est-il prévu pour la restauration le midi ? S'il y a des salles de convivialité, sont-elles ouvertes, nettoyées, dans quelles conditions ?
- Pour les personnes « à risque » ou qui en ont dans leur entourage, ont-elles eu des recommandations de la part de l'employeur et notamment celle de contacter le médecin de prévention ?
- Pour celles et ceux qui ont des enfants scolarisés ou à la crèche, l'accueil de ces derniers est-il prévu ? Dans quelles conditions ?

Ces questions inquiètent car la pandémie qui nous touche depuis plusieurs mois n'est pas une grippette, elle a entraîné une surmortalité de 25 % par rapport à 2019 sur la période du 1^{er} mars au 27 avril avec un cumul de décès de 26 380 au 10 mai 2020.

Elle inquiète aussi car des doutes existent sur la capacité du gouvernement et des employeurs à y faire face dans des conditions correctes. En effet la gestion de la crise à ses débuts a été tout sauf un sans-faute entre le maintien du premier tour des municipales, la valse-hésitation sur les masques, mensonge d'état cachant mal qu'on avait détruit les stocks et nos capacités d'en produire ou la situation à peu près analogue concernant les test PCR.

Nos gouvernants ont été moins « empruntés » lorsqu'ils ont voulu faire passer leur réforme des retraites à coups de 49-3 juste avant le confinement, ou bien lorsqu'ils s'en sont pris aux congés des fonctionnaires confinés avec l'ordonnance du 15 avril ou finalement quand sous couvert de refinancer massivement la recherche ils ont confirmé leur volonté d'appliquer les dispositions les plus décriées de la LPPR.

Mais au-delà de ces fautes circonstancielles l'impréparation du pays tient plus à quatre orientations fondamentales suivies ces dernières années par les pouvoirs UMP puis PS et aggravées par les macronistes, pour soumettre le pays aux intérêts du capitalisme.

 En terme de politique de la santé :

On peut faire remonter les causes de l'insuffisance chronique du nombre de lits en réanimation, et des moyens en personnels hospitaliers à la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire ou loi Bachelot de 2009 qui tend à transformer les hôpitaux en entreprises dirigées par des « managers » et leur fixe des objectifs de rentabilité financière. La loi Santé de M.Touraine de 2015 n'y a rien changé. Les pénuries ont été rythmées par les lois successives de financement de la sécurité sociale pour déboucher sur la crise des urgences qui a valu au gouvernement actuel la plus longue grève des personnels de santé et des personnels des EHPAD de toute l'histoire. Les professionnels en lutte l'avaient bien dit hélas : dans cette situation d'extrême tension, toute épidémie ferait exploser le système !

 En terme de politique de recherche et d'enseignement supérieur :

La recherche publique est soumise aux mêmes dogmes de la rentabilité immédiate depuis une vingtaine d'années avec une succession quasi incessante de réformes petites ou grandes dont les étapes marquantes ont été le pacte pour la recherche de 2006, la LRU de 2007, la mise en place du PIA en 2010-2012 et dont la LPPR aurait dû marquer l'aggravation. Les équipes de recherche, leurs établissements sont mises en concurrence, dans des

appels à projets nécessaires au financement de la moindre activité. Les emplois de fonctionnaires ont fondu à vue d'œil tandis qu'exploitait la précarité de l'emploi. Ce mode de gestion obnubilé par le résultat immédiat et la transférabilité aux applications immédiates industrielles est incompatible avec le temps long de la recherche fondamentale, seul à même d'ouvrir des pistes nouvelles pour la connaissance et des avancées majeures pour la technologie, les soins, la réflexion sur l'humain.

La politique industrielle et économique

Avec la mondialisation capitaliste et la financiarisation, la course effrénée au taux de profit maximal s'est accélérée sans tenir aucun compte de l'utilité des productions pour répondre aux besoins humains, à la condition des travailleurs ou d'un équilibre durable activités humaines/environnement. Les délocalisations, les fermetures d'entreprises rentables, la recherche du coût salarial le plus bas possible, les économies sur les dépenses publiques ont conduit à la destruction de l'appareil industriel qui aurait permis de fabriquer les réactifs des tests, les masques, ou de les stocker en nombre suffisant. La concurrence libre et non faussée chère à tous les dirigeants européens, les grands traités internationaux de dérégulation, avec la boussole du taux de rentabilité des activités comme guide ultime ont fait leur œuvre.

Les inégalités sociales et les attaques contre les lois du travail.

Elles sont les conséquences directes de la politique industrielle et économique. Elles ont conduit à l'abandon de populations de zones entières à la surexploitation ou au chômage de masse, et à l'étiollement du service public, notamment celui de la santé. La pauvreté s'est étendue. Les protections des salariés du privé ont été détruites par la loi travail El Khomry de 2016 et par les ordonnances Penicaud de 2017. Celles des fonctionnaires et des agents publics par la loi Dussopt d'août 2019. Celles des chômeurs ont été aggravées par la réforme de l'assurance chômage. Les inégalités ainsi renforcées ont des conséquences immédiates en terme de vulnérabilité des populations aux conséquences les plus graves de l'épidémie comme l'illustre dramatiquement la situation de la Seine Saint-Denis.

Dans l'immédiat la priorité de notre action doit se porter sur la défense de la santé et des conditions de travail des travailleurs. C'est ainsi que les questions que je posais au début ont été posées à peu près dans ces termes à l'ensemble des agents dans une communication parue jeudi dernier sur les listes syndicales dans les EPST. Nous y appelons les personnels en difficulté, constatant des manquements à la sécurité sanitaire ou en souffrance à nous contacter pour remonter les problèmes et à mettre dans la boucle nos représentants dans les CHSCT nationaux ou les CRHSCT en région, sans oublier celles et ceux que nous pouvons avoir en partenariat avec la CGT FERC-SUP dans les universités cotutelles ou au CHSCT du ministère. Le SNTRS-CGT doit amplifier aujourd'hui ce qu'il fait depuis le premier jour du confinement. Je ne peux citer toutes les initiatives que nous avons prises pour faire vivre la solidarité entre collègues en ces temps difficiles :

- Nos multiples interventions pour faire réunir les CHSCT, à tous les niveaux, exiger d'examiner les plans de continuité d'activité (PCA) et les plans de reprise d'activité (PRA), exiger les EPI pour les personnels en PCA, préparer dans des conditions transparentes et sécurisée la reprise des activités en présentiel. C'est ainsi que nous nous appuyons là-dessus pour dénoncer la suppression des CHSCT par la loi Dussopt tant il se sont montrés efficaces pour nos collègues.
- La constitution d'une cellule d'écoute à même de répondre à toutes les questions et qui a enrichi ainsi une « Foire aux questions » très consultée sur le site du syndicat.
- Nos interventions sur les concours et la condition d'égalité entre candidats qui doivent y présider.
- Nos interventions pour dénoncer la relance de la LPPR sous couvert de confinement et dénoncer en même temps le sort indigne fait depuis longtemps à la recherche fondamentale en virologie.
- Et bien d'autres encore que j'oublie en ce moment....

Au-delà de cette défense immédiate par où tout enracinement du syndicat parmi les travailleurs ne peut que commencer, il nous faut bien parler de ce qu'il est convenu d'appeler le « jour d'après ».

Les dirigeants du pays n'ont pas changé, ils ont été propulsés au pouvoir pour faire la politique des grands groupes capitalistes, notamment ceux de la finance et de l'assurance. Seul le rapport de force que nous imposerons permettra de faire changer tel ou tel aspect de leurs projets.

Quand la production s'effondre comme elle l'a fait cette année, comment rentabiliser les capitaux sans serrer la ceinture des salariés, des chômeurs, des retraités ?

Si la réforme des retraites en tant que telle ne sera pas poursuivie, d'autres attaques se profilent sur le système de sécurité sociale dans son ensemble, fragilisé par l'absence massive de rentrées de cotisations. Forcément ce sont les prestations qu'elles soient de santé ou retraite qui pourraient en pâtir, mais aussi la durée de cotisation qui pourrait être encore rallongée même si elle reste dans le système à prestation dites « définies ».

On connaît les menaces sur le temps de travail émanant du MEDEF. Tout indique que si elles étaient suivies d'effet, la fonction publique suivrait au nom de la « solidarité » comme cela a été le cas pour les jours de congés imposés aux fonctionnaires en ASA, voire en télétravail.

La question la plus préoccupante est celle de l'emploi. Car bien sûr les faillites d'entreprise vont être une réalité, mais pour les grands groupes qui ne sont pas menacés, la variable d'ajustement pour leur taux de profit sera l'emploi. Comment imaginer que l'état employeur pourrait ne pas être tenté d'en faire autant en relançant ses projets de suppressions d'emploi de fonctionnaires dans certains secteurs ? Là encore la loi Dussopt pourrait largement lui en donner les outils.

Et je ne développe pas, mais nous savons que la mise en coupe réglée de la recherche et de l'enseignement supérieur entamé depuis une vingtaine d'années pourrait se poursuivre avec une LPPR ++

Mais les responsabilités d'un mode de régulation de la société et des échanges basé sur la maximisation du taux de profit capitaliste sont elles aussi évidentes, comme j'ai tenté de le montrer au début. Ce système est contraire au développement humain et parfois même à sa simple survie. Nous n'avons jamais disposé d'autant d'arguments pour appeler à la résistance contre les mauvais coups qui pourraient venir du pouvoir et pour appeler à de nouvelles conquêtes pour les travailleurs.

Le BN propose que nous élaborions un questionnaire aux personnels pour leur demander leur avis sur ce qu'il convient de faire, ce sur quoi ils nous attendent pour proposer l'action. Nous pouvons en faire un grand moment de mobilisation.

L'heure n'est-elle pas à défendre les travailleurs en imposant de nouvelles ressources pour la solidarité sociale, en bloquant les dividendes pour développer l'emploi et augmentant les salaires, en abrogeant toutes les réformes du travail public ou privé de ces dernières années ainsi que la réforme de l'assurance chômage ?

L'heure n'est-elle pas venue de baisser le temps de travail pour profiter des gains de productivité ?

L'heure n'est-elle pas venue d'interdire les licenciements, de nationaliser les entreprises stratégiques dans le sens qu'il conviendrait de donner aux travailleurs et à la population la maîtrise de ce qui se produit et de ce qu'on fait de ce qui se produit ?

L'heure n'est-elle pas venue de développer à nouveau les services publics : la santé, l'éducation, la culture, la recherche, les services de proximité ?

Les revendications des personnels de santé sont claires depuis longtemps. Comment imaginer de revenir sans broncher aux coupes financières aux fermetures de lits et à une gestion du type hôpital/entreprise ?

La mondialisation capitaliste n'est que concurrence exacerbée et course au moins disant social. Ne serait-il pas grand temps de revenir sur les traités de libre échanges et de construire des collaborations mutuellement avantageuses en commençant par rapatrier des activités stratégiques que nous sommes parfaitement capables de faire. Voilà qui donnerait sans doute du sens à la bataille pour l'emploi !

Une mondialisation positive pourrait s'appuyer partiellement sur la pratique de l'échange des connaissances dans le monde de la recherche et de la culture ? Encore faudrait-il que ces dernières soient débarrassées des contraintes de la rentabilité immédiate.

Chers camarades, ce qu'il faut combattre, abroger, ce qu'il faut promouvoir voilà qui fait l'objet de notre texte sur le jour d'après que vous avez commencé à amender que nous allons discuter et peut être adopter. C'est un guide pour l'action en ces temps où la situation peut basculer vers le pire mais aussi vers le meilleur.

Vive la solidarité des salariés du public et du privé.

Vive le SNTRS-CGT

Résultats des votes

Texte « Le jour d'après »

15 pour, 2 contre, 1 abstention, 1 NPPV

Groupes de travail pour le congrès en 2021 à Sète

Document d'Orientation : (2 femmes /3 hommes)

Patrick Boumier ; Josiane Tack ;

Jean-Pierre Fitoussi ; Sébastien Huart ; Magali Fasseu

Document Revendicatif : (2 femmes/4 hommes)

Marc Régny-Démery ; Patricia Sourrouille ; Guillaume Vinçonneau ; Aurélien Djament ;

Jean-François Launay ; Christine Leininger ;

Document sur les Statuts : (1 femme/1 homme) Jean Kister ; Lorena Klein

Organisation du Congrès : (3 femmes / 2 hommes)

Patricia Sourrouille (sur place) Karim Chebli (sur place)

Habiba Berkoun ; Magali Fasseu ; Patrice Lecomte

Vote sur la constitution des Groupes de travail

Document d'Orientation : 13 pour, 0 contre, 0 abstention

Document Revendicatif : 13 pour, 0 contre, 0 abstention

Document sur les Statuts : 13 pour, 0 contre, 0 abstention

Introduction à la CE SNTRS-CGT du 25 juin 2020

Par Dina Bacalexi

« Ce virus, il se nomme faim et nous l'avons à la maison depuis longtemps », répond une femme afghane quand on lui demande comment elle et sa famille affrontent la pandémie. « La faim menace nos enfants », scandent les manifestants libanais qui ont repris la rue renouant avec leurs mobilisations d'octobre 2019, bravant le confinement et le couvre-feu et se faisant arrêter pour avoir enfreint ces règles mises en place par leur gouvernement corrompu. Au Brésil, où le week-end du 20-21 juin a marqué le dépassement du seuil des 50.000 morts, la « nécropolitique » du Bolsonavirus considère la COVID19 comme « une opportunité » pour le développement économique lié à la déforestation ou l'orpaillage (en grande partie illégaux) : en Amazonie, le désastre ne se mesure pas au nombre d'arbres coupés, mais au risque de contamination exponentielle des peuples autochtones dont les investisseurs-envahisseurs et le gouvernement font peu de cas. Aux États-Unis, le seuil des 100.000 morts a fait la une du *New York Times* peut-être la plus diffusée dans le monde entier : il est aujourd'hui dépassé (plus de 120.000 morts) 20% des morts mondiaux tandis que le pays fait 4,3% de la population mondiale. La litanie des morts et le taux de contaminations autour du monde sont sans fin. Même si plusieurs pays européens semblent en phase de répit, la vie ne reprend pas comme avant.

Car « le virus qui se nomme faim », qui se nomme suppression des droits, a fait naître des idées pernicieuses dans les cerveaux des adeptes des citrons pressés et des cobayes humains. Le mot « crise » revient en force : la plus grande de l'après-guerre ? Comparable à la Grande Dépression ? Inédite ? Extraordinaire ? Ce n'est pas avec des mots et des figures de style qu'on peut décrire la réalité qui brûle la peau des travailleurs du monde entier. Selon les données de l'OIT, 305 millions d'ETP (équivalents temps plein) ont été supprimés, 94% dans les pays qui ont confiné les lieux de travail. Ce chiffre ne tient pas compte des temps partiels. Le chômage augmentera de 13% dans l'immédiat en Europe, Amérique et Asie et on prévoit 1,2 milliard de licenciements ou réductions drastiques du temps de travail et de la rémunération qui va avec. Si dans les pays comme les États-Unis où l'état social est absent, bénéficier d'un congé maladie pour cause de COVID19 et d'indemnités chômage relèvent du parcours du combattant, faire payer la crise aux travailleurs en sacrifiant des conquêtes sociales sur l'autel de la « reprise économique » est une constante des gouvernements et des patronats presque partout : on le voit avec l'état d'urgence en France et des ordonnances qui suspendent le Code du travail ; on le voit avec l'obstruction des contrôles par les inspecteurs du travail, à qui la direction générale du travail et le ministère disent qu'il faut donner « la priorité » à l'économie et prévenir avant leur visite ; le cas d'Anthony Smith, suspendu pour avoir engagé une procédure de référé contre une entreprise qui ne protégeait pas suffisamment ses salariés est emblématique.

Pendant le confinement, nous avons entendu beaucoup parlé du « virus qui frappe sans distinction de classe sociale ». Utilisées comme prétexte d'une sorte « d'union » contre « l'ennemi commun », dans un contexte de vocabulaire guerrier insupportable, ces allégations s'avèrent mensongères. Même dans le monde anglo-saxon qui pratique pourtant les statistiques dites ethniques, il n'y a pas eu besoin de ces données pour constater que le virus a frappé bien plus durement les Latinos et les Afro-américains, mais aussi les habitants des quartiers populaires quel que soit leur couleur de peau. Le virus a une « orientation sociale » en France aussi : le département de la Seine-Saint-Denis, le plus pauvre de France, a eu le plus fort taux de mortalité. Certes, on l'a vilipendé car ses habitants n'auraient pas respecté le confinement. Mais cette stigmatisation ne tient pas compte du fait que les travailleurs « essentiels », qui ont tenu debout le pays aux heures les plus sombres de la déferlante pandémie, n'habitent pas dans les campagnes fleuries ou les arrondissements cossus de Paris. Nouveaux cas : dans les quartiers populaires de Lisbonne re-confinés et dans l'abattoir géant allemand aux conditions de travail inhumaines et indignes.

Le « confinement de classe » est une réalité dans tous les pays : quand on sait que la moitié des travailleurs du monde n'a aucune protection sociale, ni congés maladie rémunérés, ni assurance-chômage digne de ce nom, on comprend le terrible dilemme entre mourir de faim ou de la COVID19. Les files de travailleurs indiens le long des routes en quête de moyens de subsistance, les livreurs à vélo de Milan s'entassant avec leur vélo sur les quais des gares pour rentrer dans leurs banlieues lointaines après le travail, les ramasseurs de tomates du Sud de l'Italie logés dans des conditions sanitaires déplorables, migrants illégaux légalement aptes à l'exploitation, les employés

du commerce et des services états-unis, tous étaient prêts à risquer leur vie et sortir travailler quand une grande partie de la population restait confinée.

Ce n'est pas la pandémie qui a inventé l'exploitation de l'être humain par le capital. Mais elle a jeté une lumière plus crue sur ce système qui, comme le dit Ignazio Masulli dans le quotidien italien *Il Manifesto* du 20 juin, « a une tête gonflée de richesse et de pouvoir, mais presque aveugle face à l'avenir, posée sur un corps social toujours plus grêle et fragile, incapable désormais de croître d'une manière saine ».

Le confinement et l'expansion tragique de la contagion autour du monde n'ont pas mis un frein aux luttes des peuples et des travailleurs. Leur expression « traditionnelle » dans les rues et les places a certes été limitée, encore que, à l'instar du Liban, on a continué à manifester dans plusieurs pays de l'Amérique latine (Chili, Équateur...) ou en Grèce où l'un des rassemblements du 1^{er} mai à Athènes a été très remarqué comme respectueux de la distanciation sociale avec une place désignée au sol pour chaque participant. Mais les balcons et les fenêtres se sont remplis de colère, ont bruit d'indignation grâce aux casseroles, et les applaudissements du soir à 20 heures dans plusieurs pays n'étaient pas une reconnaissance envers les soignants, ces « héros », mais une conscience qu'on doit changer ce système qui marche sur la tête.

La pandémie a augmenté l'individualisme et le repli sur soi des classes possédantes. Elle a augmenté les peurs stupides qui ont poussé des voisins à épinglez des messages de haine et d'exclusion visant les soignants de leur cage d'escalier, contamineurs potentiels. Elle a rendu la population plus vulnérable aux *fake news* et complotismes, aux communications désastreuses de « scientifiques » qui déshonorent la science. Mais grâce à la vigilance notamment des syndicats et de leurs alliés partout dans le monde, elle a aussi vu des solidarités se tisser, l'humanité se rapprocher, l'esprit critique s'aiguiser, la résistance à l'autoritarisme se poursuivre, l'envie d'un « jour d'après » de progrès social et humain grandir.

De bonnes nouvelles ont vu le jour « grâce » à la pandémie : la régularisation des migrants travailleurs agricoles du sud italien ou du Portugal ; l'appel des partisans italiens à devenir de « nouveaux partisans » ; la conscience que les services publics sont le fondement de nos sociétés et leurs travailleurs le sel de la terre ; des chantiers de réduction du temps de travail (comme en Nouvelle-Zélande) pour que le temps libre ne soit plus « volé » aux travailleurs comme c'était le cas en France où l'on a volé des congés pour « l'effort de guerre » ; le partage des données de la science et l'intensification de la coopération mondiale, voie vers la science ouverte sous le contrôle des scientifiques et non des gouvernements ou des multinationales ; le renouveau du débat sur les biens communs, avec des appels pour le médicament, une plateforme de l'OMS pour le partage des connaissances scientifiques, des données, de brevets et de la propriété intellectuelle des traitements et vaccins COVID19 ; l'injonction de la part de l'OIT à faire de la protection sociale partout et pour tous la « mesure barrière » contre la crise ; des mesures renforcées de protection des femmes contre la violence de genre que le huis-clos du confinement a aggravée. Dans notre champ ESR : une campagne dynamique et revigorante de notre syndicat partenaire britannique *University College Union* (UCU) avec le mot d'ordre « financez le futur », pour un financement public pérenne de l'ESR qui renforcera les capacités de réponse à la crise ; un plan concocté par notre syndicat partenaire australien *National Tertiary Education Union* pour sauvegarder l'emploi ESR (12.000 postes dans l'immédiat), qui se négocie durement avec les « employeurs » et le gouvernement.

Nous n'avons pas été bernés par les mots grandiloquents macroniens de « réinvention » ou de « réconciliation » et nous avons eu raison. Le dé-confinement pas encore achevé, la vérité de la casse sociale prétendument due à la crise éclate. Elle n'a d'égal que les mensonges diffusés sans vergogne pendant le confinement par les voies les plus officielles, qui ont eu des résultats catastrophiques en termes de vies perdues (en premier lieu de soignants morts faute de protection) et de défiance des citoyens face à la parole publique, inquiétante pour la santé de la démocratie.

Aucun Ségur de la santé ne dissipera l'enfumage : les soignants, qui ont manifesté le 16 juin soutenus par les autres travailleurs et la population le savent déjà. Nous pouvons nous enorgueillir d'appartenir à la CGT, fer de lance des mobilisations confinées et dé-confinées, de l'exercice du droit de retrait des travailleurs lorsqu'ils s'estimaient mal protégés, de l'extrême vigilance pour que les « difficultés économiques » ne soient pas l'excuse commode de licenciements ou de maltraitance de travailleurs, voire de délocalisations qui pointent à nouveau leur nez, puisque l'État arrose généreusement d'argent public sans rien demander en retour (Renault et Air France sont

des exemples significatifs). C'est la CGT, et notre syndicat, avec d'autres, qui remettent à l'ordre du jour les réquisitions et nationalisations d'entreprises essentielles et stratégiques (comme Luxfer), dans un cadre de maîtrise de l'outil industriel de la France qui s'insère dans celui, plus vaste, de la coopération mondiale qui doit remplacer la concurrence. Être maître chez soi ne signifie pas se fermer dans d'hypothétiques frontières et ériger des murs, comme le fait Trump qui suspend les visas de travail pour « favoriser l'emploi US », mais ne fait rien pour protéger les millions de chômeurs bien de chez lui, préférant « relancer » ses amis de Wall Street.

La pandémie a mis sur le devant de la scène de façon parfois dramatique des changements dans les modes et conditions de travail et de vie. Le télétravail sous tous ses aspects a explosé. Le télé-enseignement aussi, avec les résultats qu'on connaît. Avec une hiérarchie qui mettait des bâtons dans les roues par son incompétence ou étroitesse d'esprit comme au CNRS où nos représentants aux CHSCT ont dû livrer d'âpres batailles pour que les choses se déroulent selon les règles et que les collègues puissent travailler correctement, le télétravail a été une solution d'urgence avec des résultats mitigés. Mais cette expérience inédite, et d'autres changements dans les formes et modes de travailler imposés par la pandémie, doivent se traduire pour nous, syndicalistes CGT, en droits nouveaux pour les travailleurs, donner plus de poids à leur expertise et de considération à la voix de leurs représentants dans les instances de « dialogue social ».

Cette voie n'est empruntée ni par le gouvernement, ni par le patronat du privé, ni même par l'État employeur qui doit montrer l'exemple. La reprise des hostilités de la mal nommée « loi de programmation pluriannuelle de la recherche », qui aurait plutôt dû s'appeler « déstructuration, paupérisation, compétition, précarité et recul des libertés académiques » montre qu'il n'y a pas de « réinvention » qui tienne : le gouvernement emploie la manière forte et veut l'imposer avant l'été. La fâcheuse tendance des ministres de notre champ et de l'éducation en général à vouloir à tout prix mettre leur nom sur des « réformes » au mépris des réels besoins *d'amélioration* du système pousse à cette course avant un éventuel remaniement. Cela conduit à la mascarade du CNESER, qui dénote le mépris pour des collègues qui y siègent. Cela conduit au mensonge des millions qui pleuvent, tandis qu'il y a seulement 104 millions pour 2021 qui ne couvrent même pas les coûts du confinement ou les besoins du CNOUS (200 millions) qui a été en première ligne pour soutenir les étudiants en détresse lors du confinement. Cela conduit à écouter les potentats locaux (régions, employeurs, présidents de grandes universités...) plus que la communauté scientifique qui, par la voie de la majorité de ses organisations syndicales, des Commob, des initiatives comme RogueESR ou le Groupe Jean-Pierre Vernant, et même de plusieurs sociétés savantes, ne veut pas de cette loi. Aujourd'hui les mobilisations reprennent dans tous les secteurs et c'est encourageant. Dans l'ESR, la communauté peut se mobiliser pour des raisons multiples que nous ne pouvons ignorer ou minimiser : une rentrée universitaire « virtuelle » qui modifiera le temps de travail et les conditions d'exercice du métier d'enseignant, qui comporte des risques de privatisation ou d'accaparement de la propriété intellectuelle publique (les cours des collègues) par les plateformes ; un télétravail dérégulé, loin des souhaits des collègues, qui désengagera l'employeur de ses responsabilités de prise en charge notamment financière et isolera les télétravailleurs ; une modification du déroulement des concours, augmentant les inégalités entre les candidats et générant un stress inutile etc. etc. La lutte de longue date contre la précarité s'intensifiera : dans l'immédiat, nous exigeons un financement pour prolonger tous les contrats, car tous ont été impactés par la pandémie ; sur le long terme, nous refusons la pérennisation de la précarité via des contrats « de projet/chantier » (une précarité à bas coût) et du recul de l'emploi stable et statutaire au profit de la « précarité de luxe » via la *tenure-track*.

Nous sommes à une croisée des chemins. Nous avons répété sur tous les tons « plus jamais ça », qui a été aussi le titre d'un appel à « construire le jour d'après » publié le 5 mai et dont la CGT est signataire avec 15 organisations. La CGT revendique un « progrès social et environnemental possible et urgent » et met le « jour d'après » sous le signe de l'augmentation des salaires, de la refondation du système économique pour financer les services publics et une nouvelle politique industrielle, de la réduction du temps de travail. Notre syndicat, à la CE précédente, a finalisé ses propositions pour le « jour d'après ». Nous avons poursuivi dans cette voie avec notre communication « pour une véritable programmation pluriannuelle de la recherche », qui se voulait simple et pédagogique pour remobiliser nos collègues sur ce que nous voulons plutôt que sur ce que nous rejetons. Nous avons pensé, mais c'est à débattre dans notre réunion d'aujourd'hui, que cette façon de procéder est plus propice à mettre dans la lutte des collègues souvent désabusés, certes en colère et faisant les mêmes constats que nous, mais pour qui l'alternative n'est ni évidente, ni crédible. Mettre en évidence que les luttes ont repris presque partout et que nous, personnels de l'ESR, ne sommes pas seuls à vouloir changer les choses peut contribuer au succès de nos

mobilisations. Celui-ci se mesurera non seulement à la mise en mouvement de nos sections, régions et élus aux instances, mais surtout à celle de nos collègues non syndiqués, qui pourront devenir nos futurs adhérents. Dans le monde partiellement dé-confiné, nous traquons les signes d'espoir. Le puissant mouvement qui s'est levé outre-Atlantique et a essaimé dans le monde entier presque plus vite que le coronavirus en est un. C'est un mouvement puissant, massif, inédit par sa diversité et ses revendications, dépassant l'antiracisme de sa naissance et s'étendant au champ social, à celui des droits civiques et des droits humains, de la dignité et du refus des brutalités du pouvoir et de la police. Le cri *I can't breathe* de George Floyd dont le souffle a été coupé par un genou criminel, est devenu le symbole de tous ces cris étouffés pour la justice et la dignité. Notre souffle s'est démultiplié par ce souffle et par tous ses souffles aimés ou inconnus ravis par le coronavirus. Nous voulons changer le cours de l'histoire. Nous voulons que nos luttes aboutissent. Nous voulons que la colère amassée dans nos cœurs confinés se dé-confiner et se transforme. Face à l'Hydre de Lerne capitaliste, nous sommes l'Héraclès qui cautérise les têtes monstrueuses pour que jamais elles ne repoussent. « Pour que le soleil tourne, il faut beaucoup de travail » : fermes et sereins, nous ne reculerons pas.

Résultats des votes

Vote sur la répartition des décharges syndicales pour 2020-2021

25 votants : 22 pour, 1 contre, 2 abstentions

Vote sur la candidature de Marie Mars à la CFC

25 votants : 25 pour, 0 contre, 0 abstention

Mise à jour des groupes de travail préparation du Congrès de mars 2021

Mise à jour des groupes de travail à la CE du 26 juin 2020

Document d'Orientation : (2 femmes /4 hommes)

Patrick Boumier ; Josiane Tack ;

Jean-Pierre Fitoussi ; Sébastien Huart ; Magali Fasseu ; **Nezhi Miladi**

Document Revendicatif : (5 femmes/4 hommes)

Marc Régnier-Démery ; Patricia Sourrouille ; Guillaume Vinçonneau ; Aurélien Djament ;

Jean-François Launay ; Christine Leininger ;

Patricia Ferrari, Bernadette Besson-Lescure, Lorena Klein

Document sur les Statuts : (4 femmes/1 homme) Jean Kister ;

Lorena Klein, Sophie Toussaint-Leroy, **Habiba Berkoun, Carmen Sanchez**

Organisation du Congrès : (3 femmes / 2 hommes)

Patricia Sourrouille (sur place) Karim Chebli (sur place)

Patrice Lecomte, Magali Fasseu, Habiba Berkoun